



Centre d'Entreprises et d'Innovation

*La pépinière du Futuroscope*

Héberger  
Conseiller  
Accompagner



“ Notre mission,  
*vous aider à créer votre entreprise,*  
inscrivons ensemble votre idée dans le futur...”



# Le Centre d'Entreprises et d'Innovation,

un véritable campus départemental de la création d'entreprise, au coeur de la Technopole du Futuroscope



Conseiller

Héberger

Accompagner

## L'élan créateur

Vous souhaitez formaliser votre idée ?

Au CEI, vous bénéficierez gratuitement d'un conseil individualisé et sur mesure pour vous aider à orienter votre projet et accélérer sa concrétisation avec la création de votre entreprise.

Le CEI vous propose :

- une analyse de toutes les composantes de votre projet,
- l'élaboration des différents scénarii envisageables,
- un conseil pour votre future implantation : pépinière, recherche de locaux...
- la construction de votre parcours de créateur : conseil pour la formation, la recherche de financements et de compétences externes (experts comptables, financiers, juristes, banques, collectivités et territoires...)

Le CEI parraine votre parcours de futur entrepreneur dans les méandres de la création.

Chaque année, une centaine de créateurs bénéficient gratuitement de l'appui du CEI.

## La force de l'aventure collective

Vous souhaitez éviter l'isolement et réduire au maximum vos investissements de départ ?

Disposer en temps réel de conseillers pour vous épauler ?

Le CEI propose un hébergement clé en mains aux créateurs sur la Technopole du Futuroscope.

Depuis 20 ans, le CEI facilite le démarrage des entreprises, de leur création à leurs premières années d'activité.

Le CEI vous propose :

- un "espace entreprise" pour héberger votre activité (bureaux dont la surface modulable varie de 10 à 32 m<sup>2</sup>, possibilité de bureaux partagés),
- un "espace logistique et documentation" : permanence téléphonique, secrétariat partagé, internet haut débit, télécopie, photocopie, gestion du courrier entrant et sortant, accès aux salles de réunion équipées,
- une animation professionnelle : événements conviviaux au sein de la pépinière et réunions thématiques sur l'innovation, les business plans...  
Coûts : à partir de 140 euros par mois (charges et accès internet inclus).
- un "espace convivialité et détente" (cafétéria et coin détente),

## Le pari de la pérennité

Vous souhaitez augmenter vos chances de réussite sur le long terme ?

La pérennité des entreprises hébergées au CEI est supérieure à 80% au bout de 3 années.

Le CEI vous propose :

- des conseils de proximité au quotidien,
- un suivi trimestriel puis semestriel pour confronter les réalisations aux prévisions,
- la sensibilisation aux outils de gestion de pilotage et de suivi d'activité (indicateurs, tableaux de bord),
- la mise en relation avec des partenaires financiers, juridiques, commerciaux, logistiques,
- la recherche des réseaux susceptibles de procurer aux créateurs des aides financières,
- complémentarité et synergie (Association d'entreprises, fournisseurs, partenaires commerciaux ...),
- la recherche de locaux en vue de la sortie de la pépinière.

L'équipe du CEI accompagne votre envol.



## Pépinière ? Pour la petite histoire...

Le concept de pépinière d'entreprise est apparu dans les années 1980 avec l'idée de faciliter la reconversion de sites industriels ou de faire de la reconversion par l'économique.

Dans les années 1990, les pépinières sont devenues des outils d'hébergement, de services et d'accompagnement pour les créateurs et en 1997, une norme AFNOR vient définir précisément la mission des pépinières et le métier des dirigeants.

L'outil pépinière est ainsi défini clairement comme un outil de développement économique au profit de la création d'entreprise.

## Le CEI, pépinière du Futuroscope

Le CEI est une association loi 1901 née en 1988 de la volonté du département de la Vienne d'adopter à la création du Parc du Futuroscope une technopole orientée TIC dans la perspective d'attirer des projets novateurs dans ces domaines. Le CEI a été conçu pour être l'un des éléments d'attractivité du site et créer un flux vers l'immobilier d'entreprises.

Aujourd'hui, fort de ses 20 ans d'existence et d'expérience, le CEI et ses partenaires en réseaux contribuent à organiser et structurer les flux et échanges sans lesquels les territoires, systèmes vivants, ne peuvent fonctionner et se renforcer.

Ce sont presque 2 000 entreprises qui ont été créées à travers les activités de conseil et d'hébergement de notre pépinière.



Centre d'Entreprises et d'Innovation

## Les spécificités du CEI

En tant que facteur de développement pour le département de la Vienne, le Centre d'Entreprises et d'Innovation apporte sa contribution à la politique économique en s'inscrivant dans les objectifs de celle-ci.

### Nous avons donc quatre spécificités :

- La sélection de projets dans le domaine des services à haute valeur ajoutée, conformément au positionnement de la technopole du Futuroscope,
- Une action particulière sur les secteurs clés de développement dans la Vienne : l'économie de la connaissance (TIC, formation à distance, gestion des connaissances...) et les énergies renouvelables pour faire bénéficier les créateurs des savoir-faire des pôles de compétitivité et d'excellence présents sur le territoire,
- Un rôle d'aménagement du territoire par le conseil aux porteurs de projet pour leur implantation finale,
- Une fonction de transfert de savoir-faire vers les collectivités du département, qui souhaitent créer leur propre pépinière.



Centre d'Entreprises et d'Innovation

Téléport 1 – 2, av Galilée, BP 30153  
86961 Futuroscope Chasseneuil Cedex  
Tél. : 05 49 49 64 46 – Fax : 05 49 49 64 58  
E-mail : [contact@cei86.org](mailto:contact@cei86.org)  
[www.cei86.com](http://www.cei86.com)